



HAL
open science

Saisir ce temps qui nous travaille.

Sylvie Monchatre, Bernard Woehl

► To cite this version:

Sylvie Monchatre, Bernard Woehl. Saisir ce temps qui nous travaille.: Introduction de l'ouvrage "Temps de travail et travail du temps". S. Monchatre ,B. Woehl. Temps de travail et travail du temps., Publications de la Sorbonne, p. 7-21, 2014, 10.4000/books.pSORBONNE.56923 . hal-01956259

HAL Id: hal-01956259

<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-01956259>

Submitted on 15 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Saisir ce temps qui nous travaille

Sylvie Monchatre et Bernard Woehl
Université de Strasbourg, SAGE

Le temps se joue des sciences sociales comme il se joue de nos existences. Il file et défile si vite et si irrémédiablement que nous ne cessons de vouloir l'arrêter. Nos modes d'observation ne nous protègent guère de cette tentation. Pierre Rolle (dans cet ouvrage) nous met en garde. Méfions-nous du cadrage temporel que nous utilisons pour nos observations, il risque de nous enfermer dans l'instantanéité, dans l'image fixe, dans une photographie qui ne saurait rendre compte du temps long d'où est issu ce présent observé. L'enquête expose au piège du cliché sans profondeur¹ et à la tentation de reconstituer, à partir de fragments, un tableau en deux dimensions. Aussi cohérent, parlant, séduisant soit-il, il ne restituera pas le parcours de chacun de ses motifs jusqu'à la position qu'ils occupent dans l'espace pictural, ni le mouvement qui les a conduits à s'assembler ou s'ignorer. Cet écrasement du temps de l'observation dans des mises à plat réductrices se double de l'expérience collective d'un temps mis en pièces. Sans cesse le temps nous manque, rationné, enlevé, dérobé, dans nos activités de travail, notre vie personnelle, nos loisirs, nos engagements. Cette fuite du temps finit par être envahissante, omniprésente, obsédante. On se prend à rêver d'un temps suspendu, arrêté, pendant que nos mouvements se poursuivraient, dans un élan qui leur soit propre, libérés des rappels à l'ordre, dead-line, échéances, urgences, injonctions. Le succès des mouvements prônant la décélération, du « slow food » à la « slow science », illustre bien cette lassitude contemporaine.

Mais n'a-t-on pas, de tout temps, rêvé d'arrêter le temps ? Qu'ont de neuf cette fascination pour l'éternité, cette aspiration à échapper au temps historique qui nous rapproche de notre finitude ? Chronos était une divinité qui dévorait ses créatures. Le temps qui passe est effrayant, le temps qui ne passe pas est angoissant, rien de ce qui touche au temps n'est rassurant. L'invention de l'éternité exorcise opportunément le déclin annoncé des existences et des utopies, par le culte du déni, têtue, de la mort qui attend son

¹ Sur les conséquences qui en résultent pour une démarche d'enquête devenue « intranquille », voir Célérier, 2013.

heure ou de la libération tant attendue. Le temps ne désignerait-il alors rien d'autre que l'écoulement de la vie ? Certainement, nous dit Elias (1996), et nul doute ici que les mots soient trompeurs. Nous employons des substantifs pour désigner des processus qui, précisément, n'ont pas de substance. Nous énonçons que le vent souffle ou que le temps passe quand le vent et le temps ne sont rien d'autre que ce qui souffle et ce qui passe. Nos conventions linguistiques compliquent ainsi « notre perception du *nexus* des événements »² et entretiennent deux modes génériques d'appréhension du temps : le temps comme flux extérieur à nous bien qu'imperceptible (conception newtonienne) ; le temps comme forme d'expérience subjective et structure *a priori* de l'esprit humain (conception kantienne).

Elias invite à s'affranchir d'un tel dualisme par l'abandon du substantif au profit du verbe d'action : *zeiten, timing, temporer*. La question est alors de savoir ce que les hommes cherchent à résoudre comme problème lorsqu'ils s'emploient à mesurer des durées, à définir des moments, présentant un avant et un après. Leur travail de datation, de mesure, met en jeu des opérations de synchronisation d'événements naturels et d'activités humaines, mais aussi d'activités humaines relevant de sphères séparées entre elles. « Temporer » serait synchroniser. Le temps n'est pas une propriété saisissable en extériorité (Tabboni, 2006) mais fait partie de l'activité humaine en même temps qu'il en est une production collective. Dans ces conditions, la chose qui s'extériorise et s'autonomise est moins le temps que la manière de le mesurer. C'est ainsi qu'il fut un temps où la synchronisation des activités humaines et des rythmes naturels revenait à un professionnel chargé d'observer l'enchaînement des saisons pour identifier le bon moment des semailles (Elias, 1996, p. 57-59). L'opération de « temporer » a été confiée aux prêtres avant d'être sécularisée puis banalisée avec l'industrialisation de sa mesure. L'horloge est-elle autre chose qu'un automate décomptant le temps pour des populations entières appelées à l'intérioriser ? Avec elle, il devient possible de synchroniser à distance des activités toujours plus nombreuses.

Cette analyse d'Elias a le mérite d'historiciser la mesure du temps et permet d'en saisir la portée. Elle est, pour nous, précieuse car le travail est sans doute le domaine où l'extension de cette mesure a été la plus forte et la plus systématique, ainsi que l'analyse François Vatin dans cet ouvrage. C'est d'ailleurs à partir du travail qu'a pu naître un « ordre temporel » aujourd'hui en pleine recomposition. S'il a été marqué par l'unification des rythmes de vie dans les différents domaines de la vie sociale, il est désormais source de

² Elias a développé ce point dans son ouvrage *Qu'est-ce que la sociologie ?* (Elias, 1991 pour la traduction française).

discordances. Le travail semble devenir le grand désorganisateur des existences. Sa soumission au « temps des marchés », ainsi que les nomme Jens Thoemmes dans cet ouvrage, l'amène à requérir une « disponibilité temporelle³ » toujours plus élastique, dans le cadre de dispositifs de synchronisation toujours plus intrusifs et inégalitaires. Dans ces conditions, comment se transforment les dynamiques temporelles ? Comment les temps sociaux des travailleurs sont-ils affectés par ce temps du travail toujours plus prégnant – y compris en creux, quand le travail vient à manquer⁴ ?

Sans prétendre épuiser les réponses à ces questions, cet ouvrage propose des éclairages visant à enrichir l'analyse. Nous cherchons ici à saisir la manière dont opère le travail du temps sous un angle moins quantitatif que qualitatif : comment le temps nous travaille-t-il, nous et nos sociétés, à partir du temps demandé par le travail ? Ce parti-pris qualitatif nous tient à distance des approches qui considèrent le temps comme un flux continu exerçant un pouvoir de coercition sur nos existences. Certes, le temps cyclique des sociétés agricoles traditionnelles a fait place au temps linéaire futuriste des sociétés industrielles puis au temps accéléré des sociétés post-industrielles (Rosa, 2010). La modernité a inauguré l'expérience d'une vitesse croissante des transformations du monde et de l'action, sa dynamique ininterrompue est telle que « tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée⁵ ». Mais comment interpréter ce phénomène sans le faire exister en surplomb ?

Nous ne dénonçons pas ici la vitesse, « propagande d'un désastre grandissant » (Virilio, 2009, p. 77), ni l'accélération, son corollaire, qui se manifeste par le nombre croissant d'actions et d'expériences vécues par unité de temps (Rosa, 2010 p. 153). De la même façon, on ne trouvera pas dans cet ouvrage de nouvelle variation sur la thématique de l'urgence (Aubert, 2003). Généralement considérée comme le principe directeur de l'accélération généralisée, cette notion permet indéniablement de caractériser les principes dominants de l'économie contemporaine du temps et les disciplines qui en résultent (Bouton, 2013). Pour autant, elle ne rend pas compte des tensions et des résistances qu'elle suscite ni des dynamiques et des recompositions qu'elle génère et reste prisonnière d'usages qui la réifient. Ne pas nous en emparer ici relève enfin d'une question de méthode : si l'urgence donne un

³ Selon l'expression de Mateo Alaluf, 2000. Voir également la contribution de Paul Bouffartigue dans cet ouvrage.

⁴ Nous pensons ici aux travaux de Paul Lazarsfeld et Marie Jahoda (1982) mais aussi à ceux plus récents de Dominique Schnapper, 1994.

⁵ Ce que Marx disait du rôle historique de la bourgeoisie a été repris par Berman pour caractériser la modernité, ainsi que le rappelle Rosa, 2010, p. 53.

aperçu des mouvements à l'œuvre dans l'ici et maintenant, on ne saurait s'en tenir à ce tableau d'un moment.

Le travail met en rapport des temporalités plurielles, polarisées entre « les temps des travailleurs⁶ » et le temps du travail. Il importe de les inscrire dans leurs durées respectives, afin d'interroger leur synchronisation en tant que problème - et non en tant que solution imposée d'en haut. Pierre Naville (1980) soulignait que, trop souvent, « l'analyse temporelle du présent [se trouve] négligée au profit de l'agencement simultané des structures plutôt que dans leurs transformations et mouvements ». De fait, notre parti-pris sera ici d'aborder ce présent tiraillé dans sa profondeur temporelle⁷.

Loin de se décréter, la synchronisation de temporalités sociales hétérogènes constitue la résultante d'agencements toujours précaires dont il s'agit pour nous d'interroger les modalités – plutôt que de les postuler. Les transformations du travail par le temps et du temps par le travail gagnent alors à être saisies dans leurs durées et modulations, ce que nous proposons d'explorer à trois niveaux. Nous serons tout d'abord amenés, dans une première partie, à défricher le travail du temps sur un plan conceptuel et littéraire⁸, et à nous interroger sur les vertus de la notion de rythme pour saisir ces qualités du temps trop souvent réduites à des quantités. Nous analyserons ensuite, dans une deuxième partie, les durées et temporalités à l'œuvre dans la transformation des individus en travailleurs. Nous examinerons plus particulièrement les tensions issues des modes de construction des qualifications, qui se manifestent notamment au niveau des temps de formation dans un contexte de discontinuité croissante de l'emploi. Nous aborderons enfin, dans une troisième partie, les conflits et recompositions de temporalités qui divisent, unissent et affectent les travailleurs jusque dans la sphère privée.

⁶ Nous reprenons ici le titre de l'intervention de Pierre Rolle en ouverture de notre série de séminaire sur « Temps de travail et vie de travail ». Les temps des travailleurs incluent, en l'occurrence mais non exclusivement, les temps de la qualification et du travail reproductif.

⁷ Notons que l'on retrouve cette préoccupation d'une prise en compte de l'épaisseur du temps de la quotidienneté dans les travaux de Pierre Bouvier, 1989.

⁸ Nous sommes ici sensibles aux travaux de Jacques Rancière, qui invitent à ne pas dissocier le travail d'écriture littéraire du travail de conceptualisation qui, tous deux, font évoluer le rapport entre les mots et les choses. Voir Rancière, 2007.

Travail du temps, rythmes et durées

Les dynamiques temporelles contemporaines apparaissent sous l'emprise d'un éternel présent. Elles s'inscrivent, selon François Hartog (2003), dans un « régime d'historicité » marqué par le « présentisme », en panne de futur à faire advenir et de passé comme guide pour l'action. Notre horizon d'attente s'est écrasé avec le déclin d'un futurisme synonyme de progrès, et l'ordre du temps contemporain apparaît enfermé dans un présent hypertrophié et désarticulé. Or, comme l'a souligné Henri Lefebvre (1992), cette puissance du présent atteste, avant tout, de la domination marchande : « *Le présent est un fait et un effet de commerce* », il est soumis à l'échange, au produit, au simulacre. Il convient dès lors d'interroger les mouvements qui résultent de cet éternel présent de la marchandise, qu'ils l'accompagnent, l'amplifient ou qu'ils lui résistent.

Henri Lefebvre suggère que si « la chose [marchandise] fait présent, elle ne fait pas présence » (1992, p. 31). Il invite alors à explorer les « conditions de la présence », qu'il énonce en termes de « dialogue, usage de temps, paroles et actes. (...) La présence se situe dans la poétique : valeur, création, situation dans le monde et pas seulement dans les rapports d'échange » (*Id.*, p. 66-67). L'enjeu qu'il attribue à la « rythmanalyse » est de rendre compte de « la relation entre le présent et la présence » et de ce qui permet de sortir du monde dépourvu de sens des choses immobiles. De fait, la notion de rythme ouvre une piste féconde pour l'analyse de ce travail du temps. Simmel s'y réfère pour caractériser les styles de vie associés à la vie moderne incarnée, selon lui, par la grande ville et la circulation monétaire. L'argent augmente le « tempo de la vie » qu'il définit comme « le produit de la somme et de la profondeur de ses changements » (Simmel, 1987). Ainsi, la rythmanalyse, souligne Pierre Rolle dans cet ouvrage, ouvre bel et bien une brèche qui permet de sortir de l'opposition synchronie-diachronie et de saisir comment des durées hétérogènes se coordonnent.

Pascal Michon voit, pour sa part, dans l'étude des rythmes la perspective de réfléchir aux conditions sociales d'une « individuation de bonne qualité », qui permettrait aux « individus de devenir agents de leur propre vie ». Il invite, dans sa contribution, à refonder les « études rythmiques », en partant du principe selon lequel le temps non seulement travaille mais est travaillé et construit socialement, sur la base des rythmes qui organisent la vie sociale. Il importe pour lui de prêter attention à la dimension anthropologique des rythmes soulignée par Durkheim puis Mauss, la « succession des temps forts

et des temps faibles de la socialité » contribuant à la réfection collective mais également personnelle. Mauss déclarait ainsi que « l'homme est un animal rythmique », les rythmes contribuent aux processus d'individuation, et il importe, pour Pascal Michon, de mieux les connaître pour viser la mise en place d'une nouvelle organisation des rythmes sociaux. Il invite alors à réfléchir aux conditions d'une « eurythmie » qui ne se baserait pas sur un retour obscur aux rythmes de la nature ni sur une adaptation fonctionnelle aux exigences du capitalisme mais sur la perspective de « maximiser la puissance de vivre des individus ».

La question des rythmes est prometteuse en même temps que source de questions qu'elle laisse en suspens. Elle a, tout d'abord, le mérite d'inviter à se dessaisir de la métrique qui sert communément à appréhender l'activité de travail. C'est le sens de la contribution de François Vatin. Cette métrique ne cesse d'être actualisée dans l'air du temps. Qu'il s'agisse de « travailler plus pour gagner plus » ou de « travailler moins pour travailler plus nombreux », les discours sur le travail s'inscrivent dans une même représentation du travail considéré comme un bien mesurable en « unités temporelles ». François Vatin en recherche les fondements dans la pensée des ingénieurs et des économistes. L'introduction des machines les conduit à modifier la norme de la valeur travail humain, ce dernier étant appelé à contribuer à la réduction du coût de l'immobilisation du capital. Le projet de mesure chronométrique du travail, ramené à une simple dépense de force physique, visait à en maximiser le rendement en le vidant de toute qualité. Or, cette représentation physicaliste du travail humain est, selon François Vatin, d'autant plus problématique qu'il ne se réduit pas à une dépense énergétique mais requiert une mobilisation cognitive. De plus, le processus de « chimisation » de la production, mis en évidence par Naville, conduit le travail humain à s'autonomiser envers le travail machinique, ce qui nécessite de prendre en compte la pluralité de ses dimensions et pose la question des critères en mesure de contribuer à sa valorisation.

Qu'est-ce alors que travailler, si ce n'est pas se dépenser dans un temps contraint ? La contribution d'Alexandra Bidet nous invite à regarder dans les plis du temps laborieux, pour y déceler une qualité temporelle propre à l'activité humaine. Pour ce faire, l'auteure analyse les modes d'engagement dans le travail pour en dégager les rythmes et les styles déployés à l'échelle inter- et intra-individuelle. En prenant appui sur les travaux de Leroi-Gourhan, elle montre que l'insertion de l'homme dans son milieu repose sur un double ajustement externe et interne, relevant d'une recherche d'équilibre qui est source de création rythmique. Le travail du temps de l'activité donne à voir les deux traits de ce qu'elle appelle le « vrai boulot » (Bidet, 2011), à savoir

les repères pour agir et les formes de félicité éprouvée, qui sont liés à l'histoire des relations entretenues avec les « écologies de travail » traversées par les individus. Mais le temps de l'activité est également travaillé en fonction des formes de synchronisation requises pour l'atteinte des buts poursuivis. Il fait alors l'objet de régulations rythmiques qui ne sauraient se réduire à l'alternance freinage-fonçage, classiquement soulignée en sociologie du travail ; celles-ci relèvent également d'échappées par le jeu qui assurent la continuité de l'expérience tout en contribuant à la structuration de l'activité. La mise en évidence de ces temporalités diversifiées permet, selon elle, de dégager la richesse des formes d'engagement dans l'activité de travail jusque dans ses dimensions les plus critiques.

Ces caractéristiques rythmiques de l'activité et de la vie sociale suffisent-elles à saisir la dynamique temporelle des sociétés contemporaines ? C'est l'une des questions que pose Pierre Rolle dans sa contribution. Il n'est pas certain, nous dit-il, que les activités humaines puissent être étudiées « en soi », indépendamment des conditions de production des moyens d'existence. S'il invite la sociologie du travail à s'assumer comme sociologie générale, c'est précisément parce que, selon lui, le substrat anthropologique des sociétés humaines est travaillé par une dynamique salariale dont il importe d'explorer les manifestations au-delà de ses formes institutionnelles. Il nous invite à sortir des cadres préétablis pour interroger les mécanismes qui permettent la synchronisation de dispositifs ayant leurs durées propres. L'analyse en termes de rythmes permet-elle d'y répondre ? Si elle amène à saisir les modes de coordination de durées hétérogènes, il estime qu'elle ne permet guère de comprendre le principe qui pousse non seulement à leur coordination mais aussi à leur friction. Pour Pierre Rolle, le social ne peut être réduit à la scène sur laquelle prennent forme les synchronisations requises, il est également l'endroit où s'affrontent différents usages du temps. L'objet de la sociologie ne saurait se réduire au champ d'intervention de l'État, ni aux régulations qu'il produit pour articuler les durées hétérogènes des travailleurs et celles du travail commandé par les systèmes productifs. La sociologie doit alors questionner la manière dont les temps des travailleurs, leurs rapports rythmés autant que percutants, sont travaillés dans la durée par l'enjeu toujours plus central et prégnant de la mise au travail.

Thierry Pillon propose précisément d'approcher le temps du travail à l'échelle de la vie, en se penchant sur trois récits autobiographiques de mineurs. On sait que toute mise en récit expose à une « création artificielle de sens », elle produit des cohérences qui peuvent être considérées comme illusoire ou fictives. Il n'en reste pas moins que les modes d'énonciation et les stratégies littéraires gagnent à être considérées comme l'expression du

langage commun d'un collectif s'exprimant à la première personne. Quel que soit le modèle littéraire adopté, les récits présentés par Thierry Pillon se construisent à partir du travail. Sous le statut de pourvoyeur de ressources qu'ont acquis ces mineurs, le travail donne son unité à l'ensemble des expériences de leur existence, de l'enfance à la mort prochaine qui les attend, silicosés qu'ils ont tous fini par devenir. Le temps du travail est pour eux en continuité avec la vie même : la cadence de la mine rythme leurs journées depuis l'enfance, la famille fonctionne comme unité de production domestique, elle sollicite leur travail bien avant qu'ils ne fassent, à leur tour, le grand saut dans la mine et la vie adulte. Les changements statutaires, s'ils marquent des inflexions entraînant des ruptures dans le récit lui-même, ne s'inscrivent pas moins dans la continuité d'une qualification chevillée au corps jusqu'à le ravager. Ici, temps de travail et travail du temps se confondent par la synchronisation unificatrice de temporalités professionnelles et sociales en lien avec le cycle de vie et la succession des générations. Cette unité de temps, de lieu et d'action des modes de production et de mobilisation des travailleurs est précisément ce que défait l'extension de la dynamique salariale.

Temporalités de l'expérience

La transformation des individus en travailleurs relève d'un processus de qualification dont les évolutions donnent chair au diagnostic de Walter Benjamin (2011) : « l'expérience a subi une chute de valeur ». Benjamin soulignait en ces termes, dans un texte intitulé *Expérience et pauvreté*, les ruptures à l'œuvre dans la transmission d'expérience d'une génération à l'autre sous l'effet du développement technique. La Première Guerre mondiale, par son caractère industriel, était pour lui emblématique de la pauvreté des « expériences communicables » qui en a résulté. Ce constat gagne à être transposé dans l'univers professionnel, particulièrement affecté par un déploiement technologique contribuant à rationaliser l'organisation du travail de telle sorte que les situations d'activité se renouvellent sans se ressembler. Dans ces conditions, les qualifications acquises dans un temps antérieur se trouvent disqualifiées, en même temps que le principe même d'une transmission d'expérience. Benjamin insiste sur le fait que la « barbarie » qui résulte de ce phénomène, marqué par le principe de la table rase, s'avère tout à la fois destructrice des héritages du passé et créatrice d'un monde « sans traces ». La « mise en valeur de la pauvreté » qui se généralise se traduit, en l'occurrence, par une quête de transparence et de traçabilité pour toute chose – ce que Benjamin appelle « la culture du verre » - mais également

par le déclin de « l'aura », cette incarnation lumineuse de l'instant révolu. Il en résulte que le dépérissement institutionnalisé du rôle phare de l'expérience acquise suscite des tensions, en même temps que l'apparition de nouvelles normes de structuration des qualifications.

Cette fragilisation de l'expérience – entendue ici au sens de qualification acquise – a une longue histoire qui remonte au développement industriel et dont il n'est pas inutile de rappeler les grandes lignes. Alors qu'un long apprentissage sur le tas caractérisait la formation de la main d'œuvre dans l'univers corporatif (Sewell, 1983) ou dans les groupes patrimoniaux assurant la transmission de leur compétence dans le cadre de rapports intergénérationnels (Delbos et Jorion, 1984), le salariat a entraîné la séparation de la formation et de l'emploi et créé les conditions d'une réduction des temps d'adaptation à l'emploi (Rolle, 1971). Les restructurations contemporaines des procès de travail continuent d'aller dans ce sens car le temps de formation des travailleurs est un enjeu économique : l'employeur a intérêt à le réduire pour maximiser le profit qu'il peut tirer de leur activité et pour ne plus craindre de manquer de main d'œuvre disponible ; de même, il n'a pas intérêt à investir dans la formation de salariés qui, par principe, sont libres de faire défection au profit de concurrents. Mais simultanément, le temps de la formation est un enjeu social : l'allongement des scolarités contribue à des phénomènes de « déclassement », qui attestent surtout d'une distorsion croissante entre valeur d'échange et valeur d'usage des durées de formation. Les contributions rassemblées ici montrent précisément que les compromis autour des temps longs de la qualification s'en trouvent fragilisés et mais également réformés dans le sens d'une plus grande traçabilité des apprentissages « tout au long de la vie ». La « barbarie » mise en évidence par Benjamin n'entraîne donc pas seulement des ruptures dans la transmission de l'expérience, mais également dans sa valorisation.

La contribution de Marcelle Stroobants montre, tout d'abord, comment le temps intervient dans la mesure de la qualification. Cette notion renvoie toujours à la question de la capacité à faire quelque chose dans un délai donné et normé, ce qui demande un temps d'apprentissage antérieur à la performance attendue. La qualification désigne, à ce titre, un « acte éduqué⁹ » par la pratique ou par l'éducation. Le temps de la formation scolaire agit comme une « commune mesure possible » de la qualification sachant que le « capital humain » qu'il procure aux individus ne saurait suffire à faire la qualification. De fait, la durée de formation permet de légitimer des hiérarchies sociales et salariales mais elle ne rend pas compte des processus de différenciation qui

⁹ Selon l'expression de Naville, 1956.

opèrent sur la base de jugements de valeur. A ce titre, elle constitue un indicateur global des niveaux de qualification dans un secteur ou une société donné, mais non un déterminant de la qualification individuelle. La corrélation entre durée de formation et qualification est d'autant plus fluctuante qu'elle passe par des appréciations reposant sur des conventions sociales périodiquement mises en cause. La convention héritée de la période fordiste, et fondée sur la relation entre titre scolaire et poste de travail, se trouve aujourd'hui malmenée par la vague de la compétence, qui s'impose comme un « impératif présent », dont on peut dire qu'il fait perdre son « aura » à l'expérience attestée par l'ancienneté.

Avec la compétence, le temps de la qualification est plus que jamais disputé : il devient un enjeu de luttes pour la valorisation d'une durée de formation. C'est précisément ce que montre le texte de William Gasparini et de Lilian Pichot sur la profession d'éducateur sportif, en proie à des mutations tout à fait intéressantes pour notre propos. Si la pratique sportive demeure associée à l'univers associatif, on assiste, en réalité, à un accroissement important des emplois du sport dans le secteur privé. L'extension d'une offre de services relevant du « sport bien-être » induit un glissement dans la définition des qualifications. En l'occurrence, la « compétence spécifique » du champ de l'emploi sportif, à savoir la détention d'un titre couronnant une longue socialisation sportive acquise dans la perspective de performances de haut-niveau, se trouve battue en brèche. Si l'État détenait le monopole de production des certifications permettant d'exercer ce métier, il est maintenant concurrencé par la branche « Sport » qui propose des certificats de qualification professionnelle (CQP) requérant une moindre durée de formation. Ce phénomène traduit bien l'irruption de la logique salariale au sein de l'emploi sportif et la déstabilisation des qualifications qui en résulte : les employeurs tendent à redéfinir les qualifications requises en fonction de leurs besoins spécifiques, en minimisant l'importance de la qualification acquise dans le système de formation. L'adaptation immédiate à l'emploi prime sur le temps long de la socialisation sportive antérieure. L'exigence de compétences répondant à une définition *ad hoc* intervient donc comme une condition restrictive de la qualification des individus.

Le temps de construction des qualifications est d'autant plus source de tensions que les temporalités des travailleurs se heurtent à celles du travail salarié. Ainsi, la mobilisation, dans l'exercice d'une fonction, des savoirs antérieurement acquis s'effectue moins en termes d'adéquation avec les qualités requises qu'en termes de prise de position face aux exigences d'un

emploi¹⁰. Le « temps au travail », dirait Michel Lallement (2003), agit comme le cadre contraignant dans lequel s'effectue cette prise de position. C'est ce que montre le texte d'Emmanuelle Leclercq à partir de l'étude du cas de responsables Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement (HQSE) intervenant dans le secteur de l'agro-alimentaire. La mise à l'épreuve de leur qualification se donne à voir en quatre temps : le temps de l'apprentissage, le temps des choix et de la délimitation du périmètre de l'activité, le temps de l'engagement dans une posture professionnelle qui soit source de légitimité et enfin le temps de la crise sanitaire, véritable épreuve du feu qui précipite, dans le temps court de l'action, les apprentissages antérieurs.

Ainsi, les temporalités de la formation et de l'action ne correspondent aux temps requis par le travail que dans le cadre d'ajustements sans cesse reconstruits et renégociés. Ces ajustements résultent d'une interprétation de la fonction à exercer qui se construit dans et par la pratique. Ils s'inscrivent dans une quête de « vrai boulot » et de continuité de l'expérience susceptible d'introduire des digressions au regard des exigences managériales. « L'impératif présent » de la compétence évoqué ici par Marcelle Stroobants s'inscrit dans des politiques qui visent précisément à conjurer les tensions entre les temporalités de la qualification éprouvée et le temps du travail commandé. Ces politiques constituent une réponse managériale au service d'un « travail abstrait » renvoyant à une activité fonctionnellement – et fictivement - en adéquation avec les buts de l'entreprise. Force est de constater qu'elles disputent aux travailleurs, dans un contexte de démultiplication des sources de prescription (Daniellou, 2002), un certain nombre d'arbitrages sur leurs manières d'agir en situation (Clot, 2010).

Mais ces « politiques de la compétence » débordent largement du cadre de l'entreprise et affectent les temporalités de la formation tout au long de la vie (Monchatre, 2007). Elles contribuent notamment à des compromis salariaux favorisant la construction d'une employabilité de court-terme à moindre coût pour le plus grand nombre. En témoignent les modalités selon lesquelles l'action publique a évolué dans sa conception des dispositifs de formation professionnelle. La contribution de Michèle Tallard est éclairante sur ce point. Elle présente la genèse de la notion de parcours dans le système de relations professionnelles et montre bien le glissement qui s'est opéré dans les normes de régulation de la formation professionnelle. L'auteure montre que cette notion de parcours apparaît avec le placement de la formation continue au service de l'emploi – et non plus du développement culturel et citoyen. La

¹⁰ Nous reformulons ici, en d'autres termes, la critique de l'adéquationnisme par ailleurs proposée par Vatin, 1999.

formation devient un instrument de gestion des transitions professionnelles, dans un contexte de montée des discontinuités d'activité. Si, dans un premier temps, le diplôme a pu être considéré comme l'instrument principal de l'accès ou du retour à l'emploi, c'est, par la suite, la continuité du parcours professionnel qui a été privilégiée dans un contexte de démultiplication des certifications professionnelles délivrées par les Branches. Différents supports, tels que la VAE (Validation des acquis de l'expérience), le DIF (Droit individuel à la Formation), ont ainsi été conçus pour « équiper » les actifs en vue de « sécuriser » leurs parcours – ceci, ajouterons-nous, à l'aide d'une plus grande *transparence* des acquis professionnels mais sans garanties pour leur valorisation. De fait, les bénéfices statutaires de l'expérience acquise et certifiée se trouvent exposés aux remous du marché du travail. En outre, dans la mesure où l'accès à ces dispositifs demeure obstrué par la faiblesse des médiations permettant de s'en emparer, les conditions sont réunies pour que le « temps des marchés » dicte ses exigences.

Temps de travail et conflits de temporalités

Une idée communément admise voudrait que la réduction du temps de travail soit inéluctable. En réalité, cette tendance n'est pas linéaire et peut connaître des interruptions (Chenu, Herpin, 2002). Son histoire reste d'ailleurs à faire, qui gagnerait à souligner non seulement les évolutions législatives mais celles des temps de travail effectifs¹¹, tant peuvent être importants les écarts entre le temps de travail officiel et le temps effectivement travaillé¹². De fait, ce dernier demeure un enjeu de luttes qui, là encore, ont une longue histoire. Le machinisme a rendu possible l'allongement de la journée de travail au-delà de ses limites naturelles et sa limitation est devenue une revendication ouvrière (Grossin, 1969). S'est ainsi trouvée posée la question des limites acceptables du temps de travail, à l'échelle de la journée, de la semaine, de l'année mais aussi de la vie entière (Naville, 1972). De fait, la dynamique salariale se fonde sur une « économie du temps » qui, comme le souligne William Grossin (1969 : 3), appelle des arbitrages à deux niveaux. D'une part, l'allongement de la journée de travail, s'il sert l'intérêt privé des employeurs, entraîne une « consommation anti-économique de la main-d'œuvre », ce qui a conduit le législateur à intervenir sur ce terrain dès la fin du XIX^{ème} siècle. Par ailleurs, l'allongement de la vie de travail, qui va à l'encontre des aspirations des travailleurs, peut contribuer à amoindrir le coût de prise en charge des « non-productifs » que sont les jeunes et les aînés. Or, les politiques de plein emploi d'inspiration keynesienne ont fait place à des politiques

¹¹ Comme le suggère Thierry Pillon dans cet ouvrage.

¹² Ainsi que l'ont montré les travaux de Grossin, 1969.

d'accroissement des taux d'emploi qui, dans un contexte de chômage massif, prennent appui sur l'injonction à « activer les inactifs » (Zajdela, 2009) et le report de l'âge légal de la retraite. L'action publique se place donc aujourd'hui au service de l'accroissement de la disponibilité temporelle des travailleurs tout au long de la vie, au prix d'une évolution en profondeur des normes de temps de travail et de la multiplication des conflits de temporalités.

La contribution de Jens Thoemmes analyse la déstabilisation de l'ordre temporel fondé sur une norme de « temps de travail unifié » qui s'est progressivement érigée, à partir de la moitié du XIX^{ème} siècle, au nom de la santé des travailleurs. Le renversement intervenu à partir des années 1980 va dans le sens d'un « temps éclaté » placé au service de l'ordre de la production. Le temps de travail est devenu une variable d'ajustement pour la sauvegarde de l'emploi, la fixation des salaires et la coordination flexible des activités. C'est ainsi que prévaut désormais une « norme variable » au service du « temps des marchés », ce qui amène l'auteur à s'interroger sur les pistes qui permettraient de sortir de cette marchandisation des temporalités et notamment sur les moyens de domestiquer la variabilité de la durée du travail.

Reste que l'encadrement et la limitation juridique du temps de travail n'a jamais empêché l'existence de dérogations face aux exigences de la production et des services. La réforme des 35 heures a mis en lumière d'une manière crue les impasses d'une réduction collective de temps de travail basée sur la norme temporelle de type fordien. Paul Bouffartigue s'appuie sur la notion de « disponibilité temporelle » pour désigner les différentes modalités de subordination du temps des travailleurs au temps du travail. Elle lui permet d'analyser l'éclatement des conditions de travail et d'emploi, les entraves à la production de revendications collectives en matière de temps de travail qui en résultent et, corollairement, la faiblesse des résistances à la lente mise en cause des 35h. Les nouvelles normes de disponibilité temporelle qui sont à l'œuvre, normes « autonomes » parmi les cadres mais « hétéronomes » parmi les emplois de service, ont en commun de faire entrave à une réduction collective des temps de travail, pour des raisons opposées. Si, dans un cas, la réduction du temps de travail est improbable compte tenu du degré d'implication requis par l'activité, dans l'autre, c'est l'accroissement du temps de travail rémunéré pour lutter contre les effets délétères des emplois en miettes qui est recherché.

Ce phénomène atteste d'une polarisation des conditions d'emploi entre d'un côté, des activités de travail conçues sur le registre de la vocation et de l'enchevêtrement des temps sociaux et, de l'autre, des activités prolétarisées dans le cadre d'une sujétion temporelle qui devient hégémonique jusqu'à coloniser les autres temps sociaux. Il met à jour les profondes disparités qui

résultent de cette demande accrue de disponibilité temporelle, celles-ci ne manquent pas de s'accroître dès lors qu'elles peuvent faire l'objet de contractualisations très individualisées mais inégalitaires (Pelisse, 2008). De fait, les conventions de disponibilité temporelle sont variables selon les groupes sociaux. Les inégalités qui en résultent en termes d'usages du temps se donnent notamment à voir parmi les jeunes et les femmes, ainsi que le montrent les contributions d'Henri Eckert et de Florence Jany-Catrice.

La contribution d'Henri Eckert interroge le phénomène, observé en France et au Québec, de l'expansion du travail salarié chez les jeunes dès la formation initiale. Alors qu'historiquement, le temps des études a pu représenter un temps gagné sur le temps de travail, jusqu'à se poursuivre au-delà de la scolarité obligatoire à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, il se montre toujours perméable au temps du travail. Ce retour du temps du travail pendant les études est analysé comme l'effet, non seulement de contraintes économiques, mais aussi de la flexibilisation des conditions d'emploi, dans un contexte d'injonctions à la professionnalisation des études se traduisant par des rapprochements avec les mondes du travail. Cette interpénétration du temps du travail et du temps des études met à mal la dénonciation d'une « inflation scolaire » aux prétendus effets désocialisants.

Pour les femmes, les inégalités sociales face aux usages du temps se donnent à voir de manière crue autour de l'enjeu du travail dans la sphère domestique. La création d'un marché des services à la personne peut être considérée comme une réponse politique apportée à l'accroissement de la disponibilité temporelle demandée aux actifs. Mais répond-elle pour autant à des besoins effectifs de travailleurs à domicile ? Florence Jany-Catrice déconstruit les discours qui mettent en adéquation le vieillissement de la population, la montée de l'activité des femmes et les « besoins de conciliation » dans le but de légitimer la création de ce nouveau marché. Elle souligne que si les « services à la personne » ont bel et bien augmenté, c'est sous l'effet du regroupement d'activités hétérogènes de ménage, qui relèvent de services domestiques, et d'activités d'aide à domicile relevant plutôt de l'action sociale. Par ailleurs, elle montre qu'il n'y a pas eu de déversement mécanique du temps de travail domestique en temps de travail salarié, le recours au salariat domestique résultant surtout d'arbitrages économiques réalisés par les ménages les plus aisés, suite aux dispositifs incitatifs mis en place. En revanche, la marchandisation des temps domestiques, qui s'inscrit dans un processus de rationalisation industrielle du travail et d'émiettement des conditions d'emploi, s'effectue sur le principe du « report de contraintes » : les inégalités de genre de la sphère domestique se doublent d'une exploitation des inégalités sociales, ce qui se traduit par des exigences

de disponibilité temporelle profondément défavorables aux salariées de ce secteur des services à la personne.

Ce développement de prestations marchandes – et prolétarisées - au service de la cellule familiale, marqué par l'histoire longue de la domesticité, s'inscrit toutefois ici dans un processus d'externalisation du travail reproductif¹³. De fait, les services domestiques s'éloignent des formes ancillaires marquées par une subordination temporelle sans limite du personnel de maison. Patrick Cingolani souligne, dans sa contribution, combien la montée en puissance des institutions de prise en charge de l'éducation, de la formation, des loisirs a affecté les temporalités de la cellule familiale. La famille qu'il décrit devient, en quelque sorte, un espace de gestion de flux d'activités externalisées, un espace de programmation et de synchronisation de temps sociaux épars dont la responsabilité reste sexuée tout en étant de plus en plus partagée. Cet effet d'intrusion de temps de travail extérieurs dans le temps de la vie privée est également soumis à de mêmes impératifs de rendement. Transformables, à terme, en valeurs d'échanges, ces temps de loisirs ne valent pas seulement pour les qualités de temps partagés et vécus en commun, mais se trouvent placés au service de stratégies de distinction, particulièrement vigoureuses au sein des classes moyennes. Le temps du *care*, du soin, de l'attention aux autres, risque alors de devenir le grand perdant de cette mise en marché des temps sociaux au cœur de la vie quotidienne. Patrick Cingolani se demande s'il ne s'agit pas là d'une forme contemporaine d'aliénation des temps de vie aux temps de travail, en même temps qu'il nous invite à y détecter de nouveaux styles de vie. Le renouvellement de la critique de la vie quotidienne et des formes de subordination dans le travail qu'il appelle de ses vœux nous invite, au-delà des classes moyennes qui sont au cœur de son analyse, à réfléchir aux conditions de la « vie bonne » sur la base de principes égalitaires.

Ces dernières contributions soulignent combien la sphère domestique est devenue le théâtre d'une « distribution mobile des fonctions¹⁴ » qui, à l'instar de ce que l'on observe dans la scène productive, produit de l'efficace dans la reconfiguration des rôles et leur mise à distance. On peut alors se demander si elle n'est pas un creuset pour la critique de la division sociale et sexuée du travail, tant elle rappelle ce que le privé, indissociable des institutions qui contribuent à l'agencer, contient de politique. De fait, de nouvelles tensions jaillissent là où la routine de conventions tacites et naturalisantes pacifiait les relations à l'aide de silences imposés. La déconstruction des évidences de

¹³ Ou, selon les termes de Daniel Bertaux, de « production anthroponomique », c'est-à-dire de production de la force de travail. Voir Bertaux, 1977.

¹⁴ Selon l'expression de Naville, 1963.

« l'ordre temporel » ne vient donc pas seulement de sa soumission au temps des marchés, mais également de la libération des usages du temps que le marché du travail rend possible dans le même temps où il les contraint¹⁵.

On le voit, ces enjeux autour du temps nous amènent à faire le lien entre des réalités trop souvent saisies séparément : celles du travail, celles de l'éducation-formation, celles de la famille et de l'organisation domestique. Les contributions rassemblées ici visent à les rendre intelligibles au regard d'une dynamique salariale qui rythme les existences de plus en plus tôt, de plus en plus tard et de plus en plus profondément. Elles montrent qu'il importe de sortir des arènes du travail pour explorer non seulement ce que le travail fait *pour* la vie sociale mais également *à* la vie sociale. Elles ambitionnent de contribuer à un débat démocratique sur les usages sociaux du temps dont on ne peut que constater qu'il reste en souffrance. Car comme le suggère Mateo Alaluf dans la conclusion qu'il nous offre, l'enjeu n'est pas de considérer que le travail se dilue dans les activités quelles qu'elles soient, mais de le reconnaître là où il s'imisce sans crier gare –pour prendre la mesure non seulement du temps libre qui nous est extorqué mais également des formes de vie sans qualité qui nous sont infligées. Gageons que la contribution de cet ouvrage à l'analyse des temps du travail constitue un allié précieux pour la mise en débat de la valeur du travail que le temps opère sur nos existences.

¹⁵ Ce qui suppose d'y avoir accès. Sur ces paradoxes du marché, tout à la fois source de contrainte et d'émancipation, voir Vatin, 2013 ; Fontaine, 2014.

